



DELIBERATION N°2026-41

Avenant – Marché Etude De Danger des Systèmes d'Endiguement Aunay-Tréon/Saussay-Ezy-sur-Eure Etudes complémentaires

Extrait du Registre des Délibérations

CONSEIL SYNDICAL DU 15 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze septembre à 18 h 30, le Comité Syndical du SEBV, régulièrement convoqué le huit septembre, s'est réuni à Sainte-Gemme Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Stéphane LEMOINE**, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 31

Nombre de membres en exercice : 31

Quorum à atteindre en temps normal : (31/2+1) : 16

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de suffrages exprimés : 21

Présents pour le quorum : 21

M.	DESHAYES Ludovic	Titulaire	CA Pays de Dreux	CHERISY
M.	ECKMAN Jean-Marie	Titulaire	CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
M.	ROY Raymond	Titulaire	CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
M.	TOISON Stéphan	Titulaire	CA Pays de Dreux	MEZIERES-EN-DROUAI
M.	TRIBOUILLOIS Mathieu	Titulaire	CA Pays de Dreux	DREUX
M.	CAMBOULIVE François	Titulaire	CA Pays de Dreux	IVRY-LA-BATAILLE
M.	CHERON Denis	Titulaire	CA Pays de Dreux	MONTREUIL
M.	GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire	CA Pays de Dreux	SAINT-GEORGES-MOTEL
M.	LUBOW Dominique	Titulaire	CA Pays de Dreux	SAINT-ANGE-ET-TORCAY
M.	DUMAS Philippe	Suppléant de	ALBERT Christian	SAINT-OUEN-MARCHEFROY
Mme	LE BRIS Martine	Titulaire	CA Pays de Dreux	SAUSSAY
M.	ANEST Louis	Titulaire	CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme	DEVINCK Jacqueline	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	VILLIERS LE MORHIER
M.	LEMOINE Stéphane	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	CHAUDON
M.	ROSSIGNOL Patrick	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	MEVOISINS
M.	LUSZEZSZIN Bruno	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	PIERRES
M.	ALORY Christophe	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie	MOISVILLE
M.	BERNHART Laurent	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie	CROTH
M.	DUGUAY Pascal	Titulaire	Seine Normandie Agglomération	FAINS
M.	VAUTIER Bruno	Titulaire	Seine Normandie Agglomération	PACY-SUR-EURE
M.	COURTAT Didier	Titulaire	Seine Normandie Agglomération	MENILLES

Absents excusés ayant donné pouvoir : 3

M.	FAVREAU Patrick	Titulaire	CA Pays de Dreux	SAINT-GEMME-MORONVAL
----	-----------------	-----------	------------------	----------------------

M.	MEZARD Hugues	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	SAINT-PIAT
M.	BASTIANELLI Christophe	Titulaire	Seine Normandie Agglomération	LA ROQUETTE

Absents excusés : 7

M.	STEPHO Damien	Titulaire		CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
Mme	PATUREL Cathy	Titulaire		CA Pays de Dreux	OULINS
M.	DELAHAYE Florian	Suppléant de	FAVREAU Patrick	CA Pays de Dreux	MEZIERES-EN-DROUAIS
M.	ALBERT Christian	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAULNIERES
M.	ALLAIN Philippe	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	JOUY SUR EURE
M.	MITIALIS Nicolas	Suppléant de	DUGUAY Pascal	Seine Normandie Agglomération	BUEIL
M.	BIZARD Freddy	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	CROISY-SUR-EURE

Également présents (sans voix délibérative) : 4

M.	GENCE Xavier	Suppléant de	LUBOW Dominique	CA Pays de Dreux	MAILLEBOIS
Mme	DEQUAIRE Sylviane	Suppléant de	GENCE Xavier	CA Pays de Dreux	CRECY-COUVE
Mme	ELEOUET Fabienne		SNA	Conseillère municipale	BUEIL
M.	BIEUVILLE Mathieu		CA Pays de Dreux	Conseiller municipal	EZY SUR EURE

M. Bernhart est nommé secrétaire de séance.

Exposé du 1^{er} Vice-Président :

Monsieur Tribouillois, 1^{er} Vice-Président rappelle que le **cabinet MERLIN réalise l'étude de classement des systèmes d'endiguement de Saussay-Ezy-sur-Eure et Aunay-Tréon**. Sur ces deux sites des compléments d'études ont été nécessaires conduisant à l'établissement d'un avenant au marché :

Le Cabinet SUEZ réalise l'étude de classement du système d'endiguement du Val de Croth

- **Etude d'opportunité de classement du système d'endiguement du Val de Croth**

Dans le cadre de l'étude de classement du système d'endiguement du Val de Croth (Cabinet SUEZ), les services de l'État ont interrogé le SEBV sur l'opportunité **d'intégrer l'usine hydroélectrique de Croth au système d'endiguement**, cette modification pourrait changer l'indépendance entre les systèmes d'endiguement de Croth et Saussay/Ezy.

De plus, cette étude a mis en avant le possible **rôle de la véloroute aval** dans la définition du SE d'Ezy-sur-Eure.

Afin de l'accompagner dans l'analyse de ces deux scénarios et de s'assurer de leur conformité réglementaire, le SEBV a fait le choix de **solliciter le cabinet ESPELIA en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)**. Cet arbitrage a nécessité de nombreux échanges complémentaires entre les cabinets MERLIN, SUEZ, ESPELIA et le SEBV. Ces échanges nécessaires ont été intégrés à l'avenant.

L'interdépendance des SE liée à l'usine de Croth et la Véloroute n'étant toujours pas statuée, elle nécessitera une analyse complémentaire avec de nouvelles simulations.

- **Etude d'opportunité de classement du système d'endiguement des SE de Aunay-Tréon**

Les simulations de cette étude ont également donné lieu à plusieurs échanges techniques entre le cabinet MERLIN, en charge de l'étude de dangers, et le SEBV, notamment afin d'optimiser le linéaire du système d'endiguement. Ces échanges nécessaires ont également été intégrés à l'avenant.

Au regard de l'ensemble de ces interventions complémentaires, le cabinet MERLIN, en charge de la maîtrise d'œuvre de l'EDD des systèmes d'endiguement de Saussay-Ezy et Aunay-Tréon, a présenté un devis d'un montant **de 7 000 € HT soit 8 400 € TTC**. Celui-ci **correspond au temps supplémentaire consacré aux échanges et analyses relatifs à l'indépendance des systèmes d'endiguement de Croth**

et d'Ezy-sur-Eure, ainsi qu'à une partie du temps consacré aux simulations complémentaires réalisées dans le cadre de l'optimisation du linéaire du système d'endiguement de Tréon/Aunay-sous-Crécy.

Pour rappel, à la demande de la DREAL et à la suite des travaux de restauration de la continuité écologique (RCE) réalisés au droit de l'usine Soufflet Agricole, sur la commune d'Aunay-sous-Crécy, l'étude de dangers (EDD) du système d'endiguement de Tréon/Aunay-sous-Crécy a nécessité la réalisation de simulations complémentaires (14 350 € HT - Délibération n°2026-34). Un premier avenant avait alors été établi.

Rappel des caractéristiques du marché :

- Marché de base +tranches optionnelles affermies : 112 000 € HT (134 400 € TTC).
- Avenants (1 et 2) = 14 350 € HT + 7 000 € HT = 21 350 € HT (25 620 € TTC)
- Total marché + avenants= 133 350 € HT (160 020 € TTC)
- % d'écart introduit par les avenants : + 19.06%

Vu les articles L2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n° DRCL-BLE-2022027-0002 du 27 Janvier 2022 portant ajout de la compétence « Défense contre les inondations et contre la mer » aux statuts du bassin versant des 4 Rivières puis le transfert de la compétence PI des 4 EPCI au SBV4R ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n° DRCL-BLE-2024355-0002 du 20 décembre 2024 portant création du Syndicat Mixte Eure Blaise Vesgre (SEBV) par fusion entre le Syndicat Intercommunautaire de la Rivière Eure 2^{ème} section (SIRE 2), le Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières (SBV4R). ;

Vu la délibération 2022-17 du SBV4R relative au « Lancement et passation d'un marché public pour la réalisation de prestation géotechniques- Etude de danger des systèmes d'endiguement d'Ezy-Saussay et de Saulnières-Tréon » du 14 septembre 2022 ;

Vu la délibération 2022-18 du SBV4R relative au « Lancement et passation d'un marché public pour la réalisation de prestation topographiques- Etude de danger du système d'endiguement de Saulnières-Tréon » du 14 septembre 2022 ;

Vu la délibération 2026-34 du SEBV relative à « Avenant - Marché Etude De Danger du Système d'Endiguement Saulnières-Tréon » du 01 juillet 2026 ;

Considérant le marché « Dossier d'autorisation des systèmes d'endiguement de classe C » signé entre le Cabinet Merlin avec La Communauté d'agglomération du Pays de Dreux 27/10/2021 ;

Considérant la nécessité de statuer sur l'indépendance entre le système d'endiguement de Croth et celui d'Ezy-sur-Eure à la demande de la DREAL pour continuer la définition des SE de Croth, Saussay et Ezy-sur-Eure ;

Considérant la nécessité de statuer sur le rôle de la véloroute aval dans le SE d'Ezy-sur-Eure pour continuer sa définition ;

Considérant que le montant cumulé des avenants de ce marché est supérieur à 15 % et nécessite alors une validation par le Comité Syndical ;

L'objet de la présente délibération vise à soumettre au vote du Comité syndical l'approbation de l'avenant pour études complémentaires au marché « Etude de danger des systèmes d'endiguement de Tréon/Saussay/Ezy-sur-Eure ».

Après en avoir délibéré le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- **D'autoriser le Président** à signer l'avenant études complémentaires au marché « Etude de danger des systèmes d'endiguement de Aunay-Tréon/Saussay-Ezy-sur-Eure » annexée à la présente délibération, ainsi que tous les actes y afférents ;

- **D'autoriser le Président** à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de cet avenant.

Le Président

Stéphane LEMOINE

SEBV
SYNDICAT EURE MOYENNE BLAISE VESGRE

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE

Après dépôt à la sous-préfecture, le 22.09.26

Le Président

Stéphane LEMOINE